

PUBLIC CONCERNE

La formation est accessible aux étudiants titulaires d'une première année de Master ou d'une maîtrise (Géographie, Aménagement, Sociologie, Droit, Sciences Economiques, Histoire, Sciences politiques, Gestion....) ou encore d'un diplôme de fin d'études d'architecte, d'ingénieur, d'Institut d'Etudes Politiques (à la condition d'avoir accompli 4 années universitaires dans l'enseignement supérieur).

Le cursus est ouvert en formation continue pour les publics, salariés, demandeurs d'emploi etc.
Se renseigner auprès des secrétariats.

CONDITIONS D'ACCES

- première sélection sur dossier
- puis convocation à un entretien avec un jury formé d'enseignants de la spécialité (courant du mois de juin)

Les promotions sont composées d'environ 20 étudiants.

DUREE DE LA FORMATION

1 an, comprenant pour le parcours professionnel 2 stages en collectivité (1 et 4 mois)

DEBUT DE LA FORMATION

Mi-septembre

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour obtenir un dossier de candidature se connecter à partir du mois d'avril sur le site de l'Université :

<http://www.univ-paris-diderot.fr>

Onglet formation
Scolarité/inscriptions

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Université Paris Diderot – Paris 7

UFR Géographie, Histoire et Sciences de la Société

Secrétariat Pédagogique : 1^{er} étage Bureau 114
Dalle des Olympiades – Immeuble Montréal
59, rue Nationale - 75013 PARIS

Tél. : 01 57 27 58 94

m2pro.meci@univ-paris-diderot.fr

Formation continue
Gisèle PAGANO

Tél. : 01 57 27 58 98

gisele.pagano@univ-paris-diderot.fr

Adresse postale :

Université Paris Diderot – Paris 7
UFR GHSS – case courrier 7001
75205 PARIS CEDEX 13

ASSOCIATION 3 ADL

Les étudiants du M2 pro ont créé une association regroupant les anciens étudiants diplômés du cursus. Cette association a pour objectifs d'animer le réseau des étudiant(e)s issu(e)s du cursus, d'offrir un lieu d'échanges, de conseil et de réflexion sur les pratiques professionnelles et de formation continue.

(Association des anciens du DESS Aménagement, Animation et Développement Local)
Université Paris Diderot – Paris 7
UFR GHSS – case 7001
75205 PARIS cedex 13



Responsables :

Sandrine BERROIR,
Maître de conférences en Géographie

Dominique RIVIERE,
Professeur en Géographie

OBJECTIF DE LA FORMATION

La spécialité qui s'inscrit dans la perspective d'une formation créée en 1977 forme les étudiants à la démarche du développement local tout en leur permettant de développer un point de vue personnel sur leur pratique et sur leur position dans les systèmes d'acteurs.

Cela passe par une capacité d'adaptation aux situations spécifiques rencontrées qui s'appuie sur l'apprentissage de méthodes d'analyse des territoires mais également sur une formation au montage et à la conduite de projets ainsi qu'à l'animation de réseaux d'acteurs locaux, habitants, élus, responsables d'entreprises, salariés, responsables associatifs, agents de l'Etat et des collectivités territoriales.

Outre cette maîtrise technique, des enseignements théoriques apportent aux étudiants une culture générale dans le domaine visé afin de faciliter, dans le temps, l'adaptation de leurs connaissances à l'évolution des contextes socio-économiques et des métiers.

Dans le parcours professionnels deux stages de terrain permettent une première mise en œuvre des compétences générales et techniques évoquées ci-dessus. Dans le parcours recherche, le mémoire de recherche à lieu au second semestre.

À partir d'horizons disciplinaires variés, les étudiants se verront proposer une formation combinant approche territoriale (géographie) et approche sociologique (techniques d'enquête, animation, conception et conduite de projets). Les dimensions économiques et juridiques ne sont toutefois pas négligées.

La spécialité IADL comporte à la fois :

- des **enseignements théoriques**
- des **enseignements méthodologiques** (diagnostic territorial, montage de projets, animation des systèmes d'acteurs),
- **l'analyse concrète** de projets d'aménagement, de développement et de changement social, des procédures et les outils à mettre en œuvre,
- des **exercices d'application** individuels (2 stages pour le parcours pro et un mémoire de recherche pour le parcours recherche) et collectifs.

DEBOUCHES

Cette offre de formation répond aux préoccupations des employeurs (collectivités, bureaux d'études, associations...) souhaitant une intervention professionnelle de personnes maîtrisant non seulement la mise en œuvre concrète des projets mais également la construction collective de décisions d'aménagement et de développement dans une logique d'ingénierie de projet.

La spécialité prépare les étudiants à exercer les fonctions ayant trait :

- au **développement économique et social**
- à la **conception et la conduite de projet**
- à **l'animation des territoires**
- à la mise en œuvre de **politiques publiques territorialisées**
- à **l'étude** et au **conseil**
- **etc.**

PROGRAMME Parcours Pro

UE 1 - Développement et territoire : les paradigmes du local (10 ECTS)

- Territoires et systèmes spatiaux
- Développement local en France et en Europe
- Aménagement en France et en Europe
- Mutations et tendances sociétales
- Economie spatiale et Territoire

UE 2 - Politiques publiques en Europe (8 ECTS)

- Analyse des politiques publiques
- + 3 au choix parmi :
Politiques environnementales/ Politiques du logement / Politiques de la ville / Politiques du patrimoine et culturel / Politiques de développement rural

UE 3 - Diagnostic territorial : enseignement et stage (12 ECTS)

UE 4 - Animation locale (4 ECTS)

- Animation, Conception et conduite de projet
- Conduite de réunion et gestion du partenariat
- Intercommunalités et projets
- Partenariat public/privé
- Méthodologie du développement local
- Métiers, recherche d'emplois et concours

UE 5 - Langue (3 ECTS)

- Anglais pour aménageurs

UE 6 - Application (6 ECTS)

- Droit de l'Urbanisme
- Analyse et aménagement de l'espace public
- Création d'entreprises
- Dispositifs européens en faveur des politiques de développement local

UE 7 - Stage et mémoire

(à partir du 1^{er} mai) et **mémoire** (17 ECTS)

PROGRAMME Parcours Recherche

UE 1 - Développement et territoire, les paradigmes du local (10 ECTS)

- Territoires et systèmes spatiaux
- Développement local en France et en Europe
- Aménagement en France et en Europe
- Mutations et tendances sociétales
- Economie spatiale et Territoire

UE 2 - Politiques publiques en Europe (8 ECTS)

- Analyse des politiques publiques
- + 3 au choix parmi :
Politiques environnementales/ Politiques du logement / Politiques de la ville / Politiques du patrimoine et culturel/ Politiques de développement rural

UE 3 - Théories et Méthodes (8 ECTS)

- Pensée aménagiste
- Au choix :
- Techniques d'entretien, analyse des systèmes d'acteurs
- Ou
- Enseignement à prendre dans une autre spécialité ou autre master

UE 4 - Apports transversaux (4 ECTS)

- Economie de la connaissance
- Ou
- Enseignement à prendre dans une autre spécialité ou autre master

UE 5 - Langue (3 ECTS)

- Anglais pour aménageurs

UE 6 - Séminaire de Recherche (4 ECTS)

Commun avec le M2 du Master Géographie-Sciences des territoires et/ou avec les options recherche de SSAMECI

UE 7 - Mémoire de Recherche (23 ECTS)